

PMSI MCO: Quelques évolutions 2018

CIM10 : Pas de création ni de radiation de codes

Modifications de la rédaction de notes ou de libellés

✓ Modification de libellés :

Exemple : A40.2 Sepsis à streptocoques, groupe D et
entérocoques

✓ Ajouts, modifications, suppressions de notes :

Exemple : D56.3 Trait thalassémique
Thalassémie (béta) mineure

Référentiel des indications des médicaments de la liste en sus

Projet :

Ajouter sur le site du ministère de la santé un référentiel des indications des médicaments inscrits de la liste en sus

Objectif :

Obtenir une meilleure image des pratiques de prescription

Référentiel des indications des médicaments de la liste en sus

Travail collaboratif :

Création du référentiel en collaboration avec l'ATIH, la HAS et les OMEDITs

Le tableau contient pour chaque produit inscrit sur la liste en sus et disposant d'une AMM,

- ✓ toutes ses indications inscrites sur les listes (collectivités seules et/ou la liste en sus)
- ✓ ou les indications faisant l'objet d'une recommandation temporaire d'utilisation (RTU)
- ✓ le cas échéant, ses indications radiées (depuis 2016)

Référentiel des indications des médicaments de la liste en sus

Code LES	Laboratoire	Dénomination Commune Internationale	Spécialité	Indications inscrites aux collectivités	Inscription liste en sus	Date de début de prise en charge sur la liste en sus	Date de fin de prise en charge sur la liste en sus	Classe/indication niveau 1	Classe/indication niveau 2
I000001	C.SP.	AMPHOTERICINE B	ABELCET	Traitement des aspergilloses et des candidoses systémiques chez les sujets ayant développé une insuffisance rénale sous amphotéricine B définie par l'élévation de la créatininémie au-dessus de 220 micromol/l ou l'abaissement de la clairance de la créatinine au-dessous de 25 ml/min.	oui	<2018		Anti infectieux	Infection fongique
I000002	C.SP.	AMPHOTERICINE B	ABELCET	Traitement des aspergilloses et des candidoses systémiques en cas d'altération pré-existante et persistante de la fonction rénale définie par la créatininémie supérieure à 220 micromol/l ou la clairance de la créatinine inférieure à 25 ml/min.	oui	<2018		Anti infectieux	Infection fongique
I000003	LFB ELIOMEDIC.	ANTITHROMBINE III	ACLOTINE	Traitement des déficits constitutionnels en antithrombine: - dans les traitements des accidents thromboemboliques, en association avec l'héparine, lorsque l'héparine, utilisée seule, est inefficace; - dans la prévention des thromboses veineuses, en cas de situation à risque élevé (notamment lors d'une chirurgie ou d'une grossesse) lorsque le risque hémorragique ne permet pas d'utiliser des doses suffisantes d'héparine.	oui	<2018		Facteur de coagulation	Déficits congénitaux en antithrombine

Référentiel des indications des médicaments de la liste en sus

Informations :

Dénomination du médicament (laboratoire , DCI, nom de la spécialité)

Indications inscrites sur les listes :

- ✓ collectivités ;
- ✓ en sus : oui / non / radiation / date de la radiation

Statut : princeps / générique / biosimilaire

Code indication (identiques entre princeps et générique et entre princeps et biosimilaire)

Possibilité d'utiliser le code «I009999» en cas d'absence d'indication appropriée à la situation clinique (possibilité dans ce cas d'indiquer l'indication dans un champ libre)

- ✓ Publication du référentiel sur le site du ministère des solidarités et de la santé (Mise à jour régulière (/mois))



- ✓ Publication d'un fichier correspondance UCD/ code indication sur le site de l'ATIH
(jointure sur le nom de la spécialité) – Disponible à partir du 10 novembre (diffusion M10)
- ✓ Demande de reprise de ces fichiers par les bases de données médicaments
- ✓ Intégrations de ces nouvelles données dans les LAP

Recueil indication du médicament

- ✓ Ex DG : ajout du code de l'indication dans le FICHCOMP médicament
- ✓ Ex OQN : ajout du code de l'indication dans le RSF-H
 - Ne sera pas véhiculée dans la norme B2
 - Mais intégration dans le même circuit que les données de facturation.
 - Si modification de la B2
- ✓ Pour le champ MCO
- ✓ Pour le champ HAD
- ✓ Pas sur le champ SSR

Évolutions

03K04 Séjours comprenant certains actes non opératoires de la CMD 03

Intégration de l'acte HCGA003 dans la liste A-268

05K24 Dilatations coronaires et autres actes thérapeutiques sur le cœur par voie vasculaire, âge supérieur à 17 ans

Suppression de l'acte DASF074 de la liste A-353

05K22 Actes thérapeutiques par voie vasculaire sur les orifices du cœur, âge supérieur à 17 ans

Intégration de l'acte DASF074 dans la liste A-351

Recueil Accueil des Urgences Gynécologiques (AUG)

Ajout d'un nouveau forfait d'hospitalisation pour les AUG dans les RSF et RSF-ACE

Non comptabilisé dans les FAU

Remplace les ATU recueillis avec un code UF spécifique